



Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Comité d'examen du respect des dispositions**Dixième réunion**Genève, 31 mai et 1^{er} juin 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la dixième réunion
du Comité d'examen du respect des dispositions**

**Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et s'ouvrira le lundi
31 mai 2021, à 10 heures**

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport de synthèse sur la mise en œuvre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
3. Faits nouveaux pertinents survenus depuis la précédente réunion du Comité.
4. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées.
5. Questions diverses.
6. Adoption des conclusions de la réunion.

II. Annotations**1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

Date et heure : lundi 31 mai, de 10 heures à 10 h 5

Le Comité d'examen du respect des dispositions établi au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière



d'environnement sera invité à adopter l'ordre du jour de sa dixième réunion, tel qu'il figure dans le présent document.

2. Rapport de synthèse sur la mise en œuvre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

3. Faits nouveaux pertinents survenus depuis la précédente réunion du Comité

Date et heure : mardi 1^{er} juin, de midi à 12 h 15

Le Comité sera invité à procéder à un échange d'informations sur les faits nouveaux pertinents survenus depuis la précédente réunion qui ne sont pas traités au titre d'autres points de l'ordre du jour.

4. Demandes soumises, questions renvoyées et communications présentées

Date et heure : mardi 1^{er} juin, de 12 h 15 à 12 h 25

Conformément aux procédures applicables, le Comité examinera :

a) Toute demande soumise par une Partie au sujet du respect par une autre Partie de ses obligations au titre du Protocole ou toute demande soumise par une Partie concernant la manière dont elle s'acquitte de ses propres obligations au titre du Protocole, ainsi qu'il est prévu aux paragraphes 15 et 16 de l'annexe de la décision I/2 de la Réunion des Parties (ECE/MP.PRTR/2010/2/Add.1) ;

b) Toute question renvoyée par le secrétariat concernant un éventuel manquement d'une Partie à ses obligations au titre du Protocole, ainsi qu'il est prévu au paragraphe 17 de l'annexe de la décision I/2 ;

c) Toute communication émanant du public, ainsi qu'il est prévu aux paragraphes 18 à 24 de l'annexe de la décision I/2.

5. Questions diverses

Date et heure : mardi 1^{er} juin, de 12 h 25 à 12 h 30

Les membres du Comité seront invités à examiner toute autre question qu'ils pourraient avoir proposée au titre de ce point au moment de l'adoption de l'ordre du jour.

6. Adoption des conclusions de la réunion

Date et heure : jeudi 1^{er} juin, de 12 h 30 à 13 heures

Le Comité sera invité à adopter les principales conclusions de la réunion.
